

Montréal, physiquement active
Le mercredi 28 novembre, Hôtel de Ville
Présentation de l'AÉÉPEÎM



Présenté par
Mathieu Giard-Montpetit, Président
Jean-Claude Drapeau, Vice-président

L'association des éducatrices et éducateurs physique enseignants de l'Île de Montréal (AÉÉPEÎM) remercie les membres de la Commission de l'invitation à participer à cette importante consultation. Nous apprécions cette démarche et la volonté de donner suite au processus en cours.

La situation sociale est de plus en plus préoccupante suite à la baisse importante de la pratique de l'activité physique dans notre société et Montréal ne fait pas exception à la règle. Il faut agir drastiquement afin d'enrayer l'enlèvement dans lequel on se dirige irrémédiablement.

Notre propos s'inscrit dans une vision politique plus large où Montréal doit se doter d'un plan qui lui est propre, certes, mais qui doit aussi impliquer d'autres acteurs dont les institutions scolaires sur son territoire, les municipalités environnantes et, bien sûr, les gouvernements. Le travail concerté des représentants politiques et des multiples intervenants sur le terrain est essentiel afin de dégager des orientations et perspectives gagnantes.

Il faut aussi prendre appui sur les recherches qui nous démontrent que l'éducation joue un rôle important. Systématiquement, les études révèlent que plus le niveau de scolarité et le revenu de travail sont élevés, plus la préoccupation pour être physiquement actif et influencer les proches, est significativement présente. Ces valeurs lorsqu'elles inspirent la vie de famille deviennent inestimables dans la conjoncture actuelle et future puisque la sédentarité n'a pas fini de faire des dégâts.

Les apprentissages faits à l'école grâce aux cours d'éducation physique et à la santé, et la pratique des activités intramurales et interscolaires favorisent le développement d'un comportement social physiquement actif. Ces moyens éducatifs doivent être partie intégrante de la recherche de solutions.

Recommandation # 1

Le plan à venir, intitulé «Montréal, physiquement active», devrait innover au niveau du rôle municipal. Montréal pourrait agir comme leader de la nécessaire concertation à réaliser avec les institutions scolaires sur son territoire et interpeller le gouvernement pour qu'il contribue à la mise en place des solutions dégagées.

Penser en fonction des citoyens de Montréal devrait impliquer que l'on considère que le secteur scolaire fait partie à la fois du problème et de la recherche de solutions. «Vos» citoyens, ce sont aussi «nos» parents et «nos» jeunes à l'école. Donc, il faut sortir de la vision en silo et chercher les complémentarités politiquement d'abord et administrativement ensuite, et ce, au-delà des nécessaires protocoles d'utilisation des plateaux.

L'école, milieu d'apprentissage et de vie, devrait constituer un pôle physique et un levier indispensable de la politique à venir, un peu comme les zones urbaines où vous mettez en place des conditions concrètes favorisant la pratique d'une activité physique citoyenne.

Recommandation # 2-

Puisque les cours d'éducation physique et à la santé constituent la façon la plus démocratique de rejoindre tous les jeunes du primaire au collégial, le nouveau plan de Montréal devrait identifier comme une solution significative, l'augmentation du temps d'enseignement de l'éducation physique et à la santé jusqu'à l'obtention de la recommandation mondiale, soit 150 minutes par semaine.

L'apprentissage en éducation physique et à la santé implique des connaissances et une importante prise de conscience corporelle et relationnelle qui s'intègrent à travers un processus éducatif structuré dans le temps. Il ne s'agit pas que de bouger pour apprendre et être en santé ; il faut expérimenter, ressentir, comprendre, avoir du succès et du

plaisir. Dans ce dessein, le contexte scolaire avec son encadrement pédagogique est essentiel.

Recommandation # 3-

Il faut aussi permettre l'amplification des possibilités de pratique d'activités physiques et sportives à l'intramural ou à l'interscolaire tout autant qu'au plan municipal, d'ailleurs. L'aménagement de nouveaux plateaux doit être parti intégrante de la recherche de solutions.

L'augmentation du financement en infrastructure pourrait se faire conjointement avec Montréal afin d'offrir un meilleur apprentissage en éducation physique et une augmentation de la pratique intramurale et interscolaire, mais aussi de permettre à la communauté d'être plus physiquement active. L'école vue comme un pôle éducatif et communautaire.

Recommandation # 4-

Afin de garantir la valeur du message auprès des jeunes et moins jeunes, il faut veiller à ce que les décisions soient cohérentes. Voici deux exemples parmi d'autres qui se veulent très révélateurs.

À propos des jeunes du secondaire, le constat face à la détérioration de la pratique d'activités physique est évident. Ça va de pair avec le fait que c'est à cet ordre d'enseignement que les cours d'éducation physique y sont moindres.

Au plan municipal dans un quartier donné, la nouvelle politique d'accès gratuite au tennis, avec une heure maximale a permis un changement de vocation favorisant la pratique en famille. Ce fut un grand succès de participation. On devrait garder le même principe pour le terrain de soccer synthétique qui est juste à côté. Durant l'année scolaire, les jeunes de la polyvalente y ont accès librement, mais pas l'été venu pour les jeunes du coin.

En terminant, nous voulons insister sur le fait que, compte tenu de l'ampleur de la problématique, l'emploi des grands moyens est inévitable.

Enfin, nous vous offrons notre collaboration pour discuter plus à fond ces recommandations et contribuer à mettre en application le projet «Montréal, physiquement active».

Mathieu Giard-Montpetit
Président

Jean-Claude Drapeau
Vice-président